

SOUTENEZ-NOUS

Musique
& **Nature**
en Bauges

Chers amis de la musique,

Après plus d'un an de pandémie, entraînant une vie culturelle à l'arrêt et l'assourdissant silence des salles vides, nous vous présentons le 23^{ème} Festival « Musique et Nature en Bauges » qui doit se tenir cet été du 17 juillet au 15 août 2021 avec 12 concerts au programme.

Nous remercions les nombreuses personnes qui nous ont apporté leur soutien pendant cette période. C'est dans l'enthousiasme et forts de ces encouragements que nous avons préparé cette nouvelle édition, n'ignorant pourtant pas les incertitudes et menaces qui pèsent toujours sur le déroulement des concerts. Avec des jauges et des recettes probablement encore très réduites, nous ne retrouverons pas dès cette année le « monde d'avant ».

La loi française sur le mécénat des particuliers et des entreprises vous permet de participer à la pérennité de notre festival. Plus que jamais, nous croyons que le meilleur de la musique a sa place au cœur de nos villages, dans l'intimité des territoires, au plus près de nos vies. Nous vous remercions vivement de votre participation.

Le président – Anthime LEROY

LE MÉCÉNAT : UNE DÉMARCHÉ CULTURELLE ET CITOYENNE !

L'Association propose aux particuliers et aux entreprises qui le souhaitent de soutenir le festival. Non seulement il s'agit d'un geste important pour assurer l'avenir de notre manifestation, mais c'est également une démarche citoyenne encouragée par le législateur avec une réduction d'impôt.

AVANTAGES FISCAUX. Le festival est éligible aux dons dans le cadre des articles 200 et 238bis du Code général des impôts. Un reçu fiscal vous sera délivré. Pour les particuliers, la déduction d'impôts est de 66% des sommes versées dans la limite des 20% du revenu imposable. Ainsi, pour un don de 100€ au festival, le coût pour le donateur est de 34€ après déduction fiscale. Pour un don de 500€, le coût pour le donateur est de 170€. Pour les entreprises, la déduction est de 60% des sommes versées dans la limite des 0,5% du chiffre d'affaires.

EN PRATIQUE. Si vous souhaitez devenir mécène, vous pouvez :

- nous adresser un chèque à l'ordre de « Festival Musique et Nature en Bauges »
- ou prendre contact par téléphone avec le président, Anthime Leroy (06 09 58 69 28)

Nous vous remercions par avance de votre soutien précieux.



Nom Prénom

ou Entreprise

Adresse postale

Téléphone E-mail

Soutient le Festival Musique et Nature en Bauges en effectuant un don de € qui fera l'objet d'un reçu fiscal délivré par le Festival.

À renvoyer à : Association Musique et Nature - 361 rue Henri Bouvier - 73630 Le Châtelard